

AVIS DE PUBLICITE

DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ORGANISME PASSANT LE MARCHE

GRAND PORT MARITIME DE LA GUADELOUPE (Etablissement Public National)
B.P. 485
Quai Ferdinand de Lesseps
97165 POINTE-A-PITRE Cedex
Tél : 05 90 68 61 70 Fax : 05 90 68 61 71

Autorité Compétente du Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Président du Directoire du Grand Port Maritime de la Guadeloupe

Le Grand Port Maritime de la Guadeloupe informe les prestataires susceptibles d'être intéressés par la conclusion d'un marché de Travaux en « procédure adaptée », pour : la

«Reprise du marquage du Terminal de Jarry»

de la mise en ligne de l'avis d'appel à concurrence sur son site Internet :

www.guadeloupe-portcaraibes.com

Critères de jugement des offres :

Prix de la prestation: 70 %
Valeur technique de la prestation : 20 %
Délai d'exécution de la prestation : 10 %

Date limite de remise des offres : 06/11/2019, 12h00 (heure de Guadeloupe)
Date limite de remise des offres : 06/11/2019, 17h00 (heure Métropole)

La transmission par voie électronique des plis est obligatoire

Instance chargée des procédures de recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASSE TERRE, 6, rue Victor hugues, 97109 Basse Terre. Tél: 0590814538. Fax: 0590819670. Courriel: greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASSE TERRE, 6, rue Victor Hugues, 97109 Basse Terre.
Tél: 0590814538. Fax: 0590819670. Courriel: greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télé recours citoyens » accessible par le site internet : www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/10/2019